

CTL DU 30 JANVIER 2018

compte-rendu

• POUR INFORMATION

EDR (équipe départementale de renfort) = constitution du vivier local :

Appel à candidature le 30/11/17 pour 2 postes A, 2 postes B et 3 postes C
Réception de 28 candidatures : 1 agent A, 21 agents B et 6 agents C
Candidatures retenues : 0 en A, 2 en B et 1 en C

La CGT a demandé, une nouvelle fois cette année, la communication des profils recherchés à l'appui de l'appel à candidature.

La direction ne le souhaite pas afin d'éviter d'éventuelles auto-censures des agents, et de lui permettre de faire évoluer les critères de recrutement en fonction de la situation des candidats et de leur service d'affectation. Au demeurant, tous les agents peuvent postuler au niveau national, même sans priorité d'un recrutement préalable en vivier local. La direction refuse également la communication à posteriori des critères effectifs de sélection.

Elle a rappelé l'enjeu que représente l'EDR à ses yeux, mais souhaite revenir sur « le saupoudrage » actuel, et favoriser une affectation « plus massive et limitée dans le temps » (type « opération coup de poing »).

La CGT a dénoncé les vacances d'emplois qui contraignent la DDFIP à utiliser l'EDR pour les pallier. Et rappelle qu'elle a toujours été opposée au recrutement sur profil. Mais elle souhaite que l'information avant et après sélection soit la plus largement diffusée.

APRDV (accueil personnalisé sur rdv) = point d'étape :

Le bilan de l'expérimentation sur des SIE et des sites de taille moyenne semble globalement positif (suivant les enquêtes locales et nationales). Les contre-appels permettent de résoudre les problèmes et d'annuler des rdv et déplacements inutiles pour les usagers. La prise de rdv sur internet monte en puissance.

Néanmoins, accueillir des usagers avec et sans rdv engendre des problèmes de gestion du public, et des plages spécifiques doivent être réservées. L'après midi, par exemple, sera consacré à la réception des rdv, mais le service ou poste restera ouvert également pour la caisse, la prise de rdv et la délivrance de formulaires.

Le déploiement de l'APRDV sera progressivement effectif début 2018 sur les SIPE de BEDARIEUX et SAINT-PONS, et sur les SIE de MONTPELLIER 1 et GD BÉZIERS.

Nous avons interpellé la direction sur les contraintes et tensions des grands sites (Millénaire et Paillade). La mise en œuvre est prévue à compter du 1^{er} juillet, mais la direction accepte de ne pas être inflexible sur le calendrier. Nous lui avons demandé de solliciter les agents, en privilégiant l'intelligence collective. Ils doivent être pleinement associés à la conception de leur environnement de travail. D'autant que cela entraînera une remise à plat des relations actuelles entre service d'accueil et service gestionnaire.

• QUESTIONS DIVERSES de la CGT

Situation du SIP Montpellier 1 et Accueil :

La mesure exceptionnelle départementale de fermeture les 4 vendredis de janvier 2018 est prorogée jusqu'aux vacances scolaires de février pour les sites de Lunel, Sète, Montpellier Millénaire et la Paillade. La CGT a dénoncé le manque d'information de tous les postes et services du département quant à cette fermeture pour les quatre sites précités. Un bilan doit être fait rapidement sur l'absorption du retard.

Situation de la Trésorerie Hérault Amendes :

La CGT a rappelé l'intervention collective des agents auprès de la direction pour dénoncer leurs conditions de travail. Une 1ère réunion, il y a déjà 3 mois, avait permis d'exposer problèmes et solutions. La Direction présentera prochainement aux agents **2 propositions de relogement pérenne** à proximité de Montmorency. Néanmoins, nous dénonçons les défaillances de la direction concernant 2 engagements :

- une rencontre informelle dans le poste avec tous les agents qui ne s'est pas tenue : la direction semble rétive à l'idée de se confronter à la réalité, arguant de l'étroitesse des lieux !!!
- un desserrement de l'étau en matière de politique de poursuites qui ne s'est pas concrétisé : à ce jour, seuils et fréquences semblent satisfaire la Direction ... Pas les agents !!!

Situation des services d'enregistrement de Montpellier et Béziers :

La CGT a demandé comment la direction locale envisageait de résorber le retard de ces deux services. La direction a répondu qu'elle attendait de connaître le volume réel des différents actes en souffrance pour octroyer les moyens nécessaires. Seuls deux EDR sont formés pour la mission de l'enregistrement.

Situation du recouvrement au sein du SIP de Montpellier Nord-Ouest :

Suite à l'alerte de la CGT concernant la surcharge de travail liée au transfert du recouvrement de l'impôt de 3 trésoreries, la direction semble se satisfaire des moyens octroyés.

Situation des services de Montmorency :

L'aménageur d'espace a remis un 1er projet de réaménagement des services à Montmorency. Après améliorations, il sera présenté en CHSCT puis CTL.

Suite à l'arrivée probable de la Trésorerie Amendes à proximité, du déménagement probable et à moyen terme de la Trésorerie Municipale au rdc de la direction et de l'installation du CSRH dans les locaux de l'INSEE, la CGT a alerté la direction sur le nombre insuffisant des places de stationnement. Une réflexion collective associant tous les agents doit rapidement être initiée afin d'en déterminer les règles d'occupation. Par ailleurs, nous avons une nouvelle fois exigé la formalisation d'un plan de déplacement (PDE) permettant aux agents de bénéficier de tarifs réduits sur les abonnements de transports en commun. La Direction confirme que ces questions seront étudiées.

Situation des SIP et SIE de Pézenas :

La direction locale envisage le déménagement temporaire du seul SIE dans un bâtiment qui sera visité la semaine prochaine à proximité immédiate de l'implantation actuelle. Et ce dans l'attente de la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain nouvellement acheté par l'Établissement Foncier Régional en lisière du centre-ville. Ce futur bâtiment devrait accueillir tous les services des SIP et SIE de Pézenas.

**La CGT a une nouvelle fois porté vos aspirations.
Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.**

par mail sur cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
sur notre page facebook **CGT Finances Publiques 34**
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>